MISE EN PLACE D'UN PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE DANS LE CADRE DE LA GESTION DU COVID-19

Vu les mesures de restriction prises afin de limiter la propagation du virus COVID-19 sur le territoire, notamment par l'arrêté ministériel du 14 mars 2020 modifié, Considérant qu'il convient de mettre en place un plan de reprise d'activité des services publics locaux, Le Maire de la commune de VINGRAU décide d'ouvrir progressivement les services publics selon le fonctionnement suivant :

Dès le 11 mai 2020, sous réserve que les agents soient équipés de masques :

- le service « Accueil » de la mairie sera ouvert aux mêmes jours et heures d'ouverture initialement fixés.

Une seule personne accédera à la mairie, elle devra porter un masque et être munie d'un stylo si besoin.

Une file d'attente s'organisera à l'extérieur en préservant une distanciation d'un mètre.

A l'intérieur, un marquage au sol permettra de conserver les gestes barrières : se laver les mains régulièrement, de tousser ou éternuer dans son coude, d'utiliser des mouchoirs à usage unique, de saluer sans serrer la main.

Organisation du personnel communal en période COVID19

- Service administratif:
 - Secrétaire de Mairie en présentiel 3jours/5 et en télétravail 2jours/5
 - Contrat de service public en ASA du 16 mars au 30 avril 2020 - Reprise le 30 avril 1 jour/semaine

Une permanence a été mise en place à l'accueil mairie tous les jours de 9h00 à 12h00

- Service technique:
 - 1- Agent de maîtrise principal en astreinte en cas de besoin sur la commune En ASA du 16 mars au 20 avril 2020
 - 2- Contrat de service public en ASA du 10/03 au 16/04/20
 - 3- Apprenti en ASA du 16 mars au 20 avril 2020

Reprise 1 jour/semaine à compter du 20 avril pour l'ensemble du service

Reprise 2jours/semaine à compter du 27 avril pour l'ensemble du service

Reprise 3jours/semaine à compter du 27 avril pour l'ensemble du service

4- Agents techniques (nettoyage des locaux) en ASA du 16 mars au 03 mai 2020 – reprise 2 jours / semaine à compter du 03 mai 2020

• ATSEM:

1- Les deux ATSEM placées en ASA du 16 mars au 11 mai 2020. Reprise le 11/05 /2020

Une équipe d'élus été mise en place pour visiter les personnes âgées : aide au courses, visite de courtoisie etc... Pendant toute la période de confinement.

A l'entrée de la mairie : Affichage des préconisations sanitaires avec marquages au sol pour la distanciation

En annexe, le listing des produits COVID pour permettre le fonctionnement des services.